

PRODUIRE LA PAIE EN ENTREPRISE (PARCOURS PRO CERTIFIANT ÉLIGIBLE CPF*)



PA98

11 jours (77h) 4 990,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les techniques de la paie et les calculs liés aux cotisations sociales • Se prémunir du risque de contentieux

Profil Stagiaire(s)

Cette formation s'adresse aux membres ou futurs membres des services paie

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil animateur(s)

cette formation est assurée par un expert en paie et en régimes sociaux



PROGRAMME

MODULE 1

Formation : Maîtriser les Fondamentaux de la Paie (niveau 1)

Intégrer les bases du bulletin de paie

Connaître les mentions obligatoires et les mentions interdites du bulletin de paie simplifié

Maîtriser le principe de la mensualisation

Respecter les règles de paiement du salaire et le salaire minimum (SMIC et conventionnel)

Différencier les éléments soumis et non soumis à cotisations

Etablir la paie selon la durée du travail

Temps complet et temps partiels :

. durée légale hebdomadaire, mensuelle et annuelle

. limites hebdomadaire et journalière

Forfait annuel en jours

Le temps de travail effectif

Heures supplémentaires/complémentaires et majorations

Contingent annuel

Repos compensateur équivalent et contrepartie obligatoire en repos

Jours fériés

Travail de nuit et du dimanche

Traiter la rémunération

Déterminer le brut, le net à payer et le net fiscal

Calculer le salaire sur la base des jours calendaires, ouvrables, ouvrés et les heures (réels ou moyens)

Valoriser le coût du travail

Appliquer la retenue à la source

Maîtriser le fonctionnement des congés payés

Les règles d'acquisition et de prise des congés payés

L'indemnisation des congés payés : règle du maintien de salaire et du dixième

Les jours de fractionnement

Prendre en compte les charges sociales

Distinguer les organismes sociaux et leur rôle : Sécurité sociale, Pôle emploi, retraites complémentaires et prévoyance, mutuelle

Définir les bases de cotisations : totalité, tranches A/B 1 et 2, CSG/CRDS

Appliquer les taux de cotisations salariaux et patronaux

Calculer le plafond de Sécurité sociale : prorata en cas d'entrée ou sortie, absence non rémunérée, temps partiel, employeurs multiples

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos promotions

2022 - Promotion 1 à Paris :

24 - 26 janv. 2022

9 - 11 mars 2022

30 mars - 1 avr. 2022

9 - 10 mai 2022

2022 - Promotion 2 à A Distance :

24 - 26 janv. 2022

9 - 11 mars 2022

30 mars - 1 avr. 2022

9 - 10 mai 2022

2022 - Promotion 3 à Paris :

14 - 16 sept. 2022

5 - 7 oct. 2022

19 - 21 oct. 2022

24 - 25 nov. 2022

2022 - Promotion 4 à A Distance :

14 - 16 sept. 2022

5 - 7 oct. 2022

19 - 21 oct. 2022

24 - 25 nov. 2022

2022 - Promotion 5 à A Distance :

1 - 3 juin 2022

15 - 17 juin 2022

4 - 6 juil. 2022

8 - 9 sept. 2022

2022 - Promotion 6 à Paris :

1 - 3 juin 2022

15 - 17 juin 2022

4 - 6 juil. 2022

8 - 9 sept. 2022

PRODUIRE LA PAIE EN ENTREPRISE (PARCOURS PRO CERTIFIANT ÉLIGIBLE CPF*)



PA98

11 jours (77h) 4 990,00 €^{HT}

La fin d'un CDD

Calculer le solde de tout compte pour une fin de contrat à durée déterminée
Préparer les documents à remettre

MODULE 2

Formation : Se Perfectionner à la Paie (niveau 2)

Cotisations

Organismes sociaux : Sécurité sociale, Pôle emploi, AGIRC/ARRCO, prévoyance et mutuelle
Bases : totalité, tranches A/B et 1/2, CSG/CRDS
Plafond de Sécurité sociale et prorata
Régularisation mensuelle progressive des bases de cotisations

Avantages en nature et frais professionnels

Repas, logement, voiture, NTIC
Frais professionnels : valorisation selon les dépenses réelles ou forfait
Indemnités de grand déplacement (repas et hôtel)
Tickets restaurants
Bons d'achat ou cadeaux remis par le comité d'entreprise

Incidence de la durée du travail

Rappel durée et limite du temps complet
Durée du travail à temps partiel et limites minimale et maximale hebdomadaires
Heures complémentaires : limites et majoration, repos compensateur et obligatoire
Journée solidarité, jours fériés ordinaires et 1er mai
Le régime d'exonération fiscale et sociale des HS et des HC

Congés payés

Acquisition des droits à temps complet et à temps partiel
Décompte des CP et incidence des jours fériés et de la maladie
Indemnisation selon maintien de salaire ou dixième CP
Jours de fractionnement

Le traitement des absences et de la maladie

Loi de mensualisation
Indemnités journalières de Sécurité sociale (IJSS maladie)
IJSS et retenue à la source
Maintien du salaire net sous déduction des IJSS
Congé maternité, congé de paternité
IJSS maternité et paternité
Accident du travail et maladie professionnelle, accident de trajet
IJSS accident du travail

Licenciement individuel

Licenciement économique, licenciement pour cause réelle et sérieuse, licenciement pour faute grave ou lourde
Calcul de l'indemnité légale et limites d'exonération fiscale et sociale
Indemnité transactionnelle
Limites d'exonération fiscale et sociale des indemnités versées
Rupture conventionnelle individuelle et collective
Calcul de l'indemnité de rupture conventionnelle et limites d'exonération
Forfait social à 20%
Intégrer le prélèvement à la source dans le calcul du solde de tout compte
Documents à remettre lors du départ

La retraite : indemnité, calcul de l'âge légal de départ

MODULE 3

Formation : Devenir Expert de la Paie (niveau 3)

PRODUIRE LA PAIE EN ENTREPRISE (PARCOURS PRO CERTIFIANT ÉLIGIBLE CPF*)



PA98

11 jours (77h) 4 990,00 €^{HT}

Organismes Sociaux

Sécurité sociale, Pôle emploi
Retraite complémentaire AGIRC/ARRCO
Prévoyance et mutuelle
Plafond S.S et prorata

Régularisation annuelle des bases de cotisations

Appliquer la régularisation progressive des bases
Vérifier les cotisations patronales maladie et allocations familiales
Calculer la rédaction générale des cotisations patronales et régulariser mois par mois

Aménagement et annualisation du temps de travail

Rappel durée du travail : limite hebdomadaire, taux HS et HC
Le régime d'exonération fiscal et social des HS et HC
Accords de modulation, gestion des heures supplémentaires,
Organisation en cycle hebdomadaire
Le compte épargne-temps

Paie des contrats particuliers

Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
Contrat unique d'insertion, CIE, CAE
Les stages conventionnés

Saisie-arrêt sur salaire

Avis à tiers détenteur, pension alimentaire
Quotité saisissable et ordre d'imputation
Le prélèvement à la source

Activité partielle

Réduction d'horaire ou fermeture temporaire en cas de baisse d'activité
Calculer l'indemnité légale d'activité partielle versée au salarié

Solde de tout compte : retraite

Indemnité de départ volontaire en retraite et indemnité de mise à la retraite
Gérer les limites d'exonération fiscale et sociale selon le motif de départ
Taxe Urssaf de mise à la retraite

Cotisations retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire

Limites d'exonération fiscale des cotisations salariales et patronales de prévoyance
Limites d'exonération sociale des cotisations patronales de retraite supplémentaire
Savoir intégrer les excédents fiscaux et sociaux sur le bulletin de paie

MODULE 4

Les Enjeux et La Pratique des Déclarations Sociales

Les enjeux des déclarations sociales

Cotisations légales et contractuelles
Rôle des organismes sociaux
Regroupement des cotisations sur un bulletin de paie simplifié
Formalités d'embauche et DPAE

PRODUIRE LA PAIE EN ENTREPRISE (PARCOURS PRO CERTIFIANT ÉLIGIBLE CPF*)



PA98

11 jours (77h) 4 990,00 €^{HT}

Déterminer les bases de cotisation

Identifier les éléments soumis ou non soumis à cotisations (brut social)
Vérifier les cumuls des tranches A, B, 1, 2
Régulariser les cotisations mensuellement
Définir la base CSG/CRDS
Appliquer les taux et les plafonds rattachés à la période d'emploi
Intégrer les excédents fiscaux et sociaux des cotisations retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire
Abattement pour frais professionnels

Valider les cotisations spécifiques
Taux d'accidents du travail
Taxe Transport
Taux allocations familiales et régularisation
Forfait Social 8% et 20%
Calcul de la réduction générale des cotisations patronales sur les bas salaires (ex réduction Fillon)

Déclarer les cotisations et contributions sociales
Les organismes destinataires
Urssaf et Pole Emploi
Régimes de retraite complémentaire et fusion AGIRC-ARRCO
Prévoyance et mutuelle
Taxe sur les salaires (entreprises concernées et tranches)
Date d'exigibilité des cotisations
Paiement mensuel ou trimestriel
Pénalités et majorations de retard

Pratiquer la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

Objectifs et avantages
Déclarations concernées (organismes sociaux, déclaration d'événements, enquêtes...)
Modalités d'inscription et de transmission
Pénalités en cas de manquement aux obligations déclaratives
DSN vecteur du prélèvement à la source

Se préparer au contrôle URSSAF
Procédure de contrôle et déroulement
Documents contrôlés
Rescrit social
Demande de délai de paiement, de remise des majorations de retard
Procédure contentieuse

PRODUIRE LA PAIE EN ENTREPRISE (PARCOURS PRO CERTIFIANT ÉLIGIBLE CPF*)



PA98

11 jours (77h) 4 990,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Cette formation alterne apports théoriques et de nombreux exercices de mise en application : réalisation de bulletins de paie simples, calcul de congés payés et de charges sociales...

Financez cette formation grâce au CPF, en l'accompagnant de sa certification.

Éligible CPF et période de professionnalisation, sans critères de durée, de branches, ou de régions : RS2551

Taux de réussite : 100 % (base de calcul : stagiaires ayant réalisé l'intégralité du parcours)
Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

La Paie en Entreprise

L'objectif de cette certification est de permettre aux participants d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires à la Gestion de la Paie en entreprise, jusqu'à un bon niveau d'expertise.

Vous serez accompagné individuellement par un tuteur à tous les stades de votre parcours : de vos travaux de suivi à la rédaction et à la soutenance de votre mémoire. Reconnue dans le monde de l'entreprise, la certification professionnelle de la Fédération de la Formation Professionnelle permet de valider les compétences et connaissances acquises durant le parcours de formation. Elle atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier et accroît votre crédibilité professionnelle.

(Code RS : 2551)

1 290,00 €